

NEWSLETTER

N° 81 - Janvier 2023



ACTUALITÉS

EHRI

En route vers une infrastructure de recherche permanente. Découvrez les différentes étapes du processus et l'interview du Dr Reto Speck, coordinateur d'EHRI-PP, sur l'importance de ce projet.

► Lire la suite & visionner la vidéo



OFFRE D'EMPLOI

Les Archives de l'Etat/CegeSoma recrutent actuellement une ou un docteur en Histoire (h/f/x) dans le domaine « Archives et histoire de la politique étrangère de la Belgique » (programme FED-tWIN).

► Lire la suite

À L'AGENDA

'OORLOGSCAFÉS'

Rappel : nos deux prochains rendez-vous à destination du grand public sur la collaboration et sa répression : Hasselt, 8 février 2023 et Edegem, 16 février 2023.

► Lire la suite



RENCONTRE D'HISTOIRE PUBLIQUE

Le 22 février 2023, conférence-débat avec, en invitée, Myriam Leroy, auteure du roman 'Le mystère de la femme sans tête'. Une occasion de débattre sur les complémentarités et incompatibilités de l'histoire et de la fiction autour du drame de Marina Chafroff, première femme de Belgique à être décapitée.

► Lire la suite

FOCUS SUR LES COLLECTIONS

ARCHIVES DE LA JUSTICE MILITAIRE

Plus de 1.400 demandes d'accès aux archives de la justice militaire ont été traitées ces dernières années par les Archives de l'État. Découvrez un résumé de l'article de Johannes Van De Walle paru dans la revue META sur l'histoire mouvementée de ces archives de première importance au niveau sociétal et scientifique et sur leurs modalités de consultation.



► Lire la suite



NOUVELLE ACQUISITION

Les archives photographiques personnelles de Rudolf Müller, photographe de guerre allemand, sont désormais inventoriées. Découvrez ses clichés de la vie quotidienne dans les territoires occupés et de la vie citadine entre autres à Paris et Bruxelles.

► Lire la suite



Square de l'Aviation 29 / B-1070 Bruxelles / Belgique
Copyright © CegeSoma / Archives de l'État, tous droits réservés

Modifiez votre profil - Pour vous désabonner cliquez ici

Flexmail

13-14 décembre 2022 : Assemblée générale des partenaires d'EHRI-PP au CegeSoma



Les 13 et 14 décembre 2022, les partenaires du projet EHRI-PP se sont réunis dans la salle de conférence du CegeSoma. Comme ce projet est entré dans sa phase finale, c'était le moment idéal pour faire le point sur le travail accompli et se tourner vers l'avenir.

Le projet EHRI-preparatory phase (EHRI-PP) est en charge des préparatifs juridiques, techniques, organisationnels et scientifiques pour transformer EHRI en une infrastructure de recherche permanente, une ERIC (European Research Infrastructure Consortium). De cette manière, le fonctionnement d'EHRI ne sera plus financé sur base de projets, comme c'est le cas actuellement, mais de manière structurelle. Les assemblées générales des partenaires, organisées tous les six mois, sont l'occasion d'informer toutes les personnes impliquées dans le projet des activités des différents lots de travail et de se rencontrer de manière informelle.

EHRI, une priorité pour les Archives de l'Etat

La présentation des différents lots de travail fait partie intégrante des assemblées générales des partenaires. Cette présentation était cette fois précédée par un discours inaugural de Karel Velle, le directeur général des Archives de l'État. Il a souligné que pour les Archives de l'État, partenaires du projet depuis le début via le CegeSoma, EHRI est un projet important qui s'inscrit bien dans les diverses activités de base des Archives de l'État et contribue à ancrer l'Holocauste dans la mémoire collective. Karel Velle a exprimé l'espoir que la Belgique puisse être l'un des pères fondateurs du futur EHRI-ERIC.

Éléments constitutifs d'une infrastructure de recherche permanente

De la présentation des responsables de lots de travail, il ressort que les éléments constitutifs de l'infrastructure de recherche permanente sont dans une large mesure en place. Le travail sur les statuts, sur le plan financier, la stratégie de recherche, le développement technologique et l'interaction avec les utilisateurs en est à un stade avancé. Le lot de travail 2, dont les Archives de l'Etat/CegeSoma sont responsables, a élaboré les statuts du futur EHRI-ERIC. Ceux-ci définissent les rôles des différents organes. Ces statuts ont été approuvés par les représentants des différents ministères des pays engagés dans cette phase préparatoire, dont la Belgique. Ils peuvent maintenant être finalisés, de même que les principes de financement d'EHRI-ERIC qui ont été fixés dans le plan financier.



En ce qui concerne la stratégie à l'égard des utilisateurs, un conseil consultatif d'utilisateurs a été mis en place pour servir de comité de réflexion dans le cadre du développement futur des services d'EHRI. Pour la recherche, une grande attention a été accordée à l'orientation thématique d'EHRI. L'Holocauste demeure central, mais cela n'exclut pas que d'autres crimes nazis, l'antisémitisme ou d'autres génocides puissent être intégrés dans les recherches d'EHRI. Sur le plan

technique, le nécessaire a été fait pour garantir aussi à l'avenir les services offerts par EHRI. Les bases du plan de gestion des données ont été établies, mais ce plan sera adapté en fonction de l'évolution de l'infrastructure. Les services d'EHRI seront liés à l'European Social Science Cloud (EOSC).

Nœuds nationaux

EHRI sera une infrastructure de recherche dite "distribuée". A côté du siège central d'EHRI-ERIC, qui sera situé aux Pays-Bas, des nœuds nationaux seront également à l'œuvre. On travaille dans différents pays à la mise en place de ces nœuds nationaux. À cette fin, des contacts sont pris avec des institutions et des organisations qui peuvent jouer un rôle dans ce nœud national. En ce qui concerne la Belgique, Kazerne Dossin et les Archives de l'État/CegeSoma, les deux partenaires belges d'EHRI, ont organisé un certain nombre d'ateliers de travail afin d'impliquer les organisations et institutions potentiellement intéressées dans le futur nœud national. L'assemblée générale des partenaires a permis d'échanger des expériences sur la mise en place de nœuds nationaux dans les différents pays et de poursuivre l'échange de vues sur les sites internet qui donneront à chacun de ces nœuds nationaux la visibilité nécessaire.



Un projet de suivi

La synthèse de tous ces travaux préparatoires se reflète dans le plan d'activité et de mise en œuvre, qui jette les bases de la prochaine phase d'EHRI : la phase d'implémentation. Pour concrétiser cette phase, un nouveau projet sera soumis pour financement à la Commission européenne. Une partie de l'assemblée générale des partenaires a été consacrée à la préparation de ce projet. Cette préparation a également impliqué un certain nombre de nouvelles institutions partenaires d'autres pays désireux de rejoindre EHRI, comme la Hongrie, la Suède et la Croatie. Outre la finalisation d'EHRI-PP, qui court jusqu'au 31 mai 2023, des travaux seront menés dans les prochains mois sur le projet EHRI-IP, dont les Archives de l'État/CegeSoma et Kazerne Dossin restent les partenaires belges. L'objectif est de faire d'EHRI une infrastructure de recherche permanente d'ici 2025, soit 80 ans après la libération d'Auschwitz.

Pourquoi est-ce important et comment EHRI compte-t-il y parvenir ? Découvrez-le ci-dessous dans l'interview du Dr Reto Speck, coordinateur d'EHRI-PP.

OFFRE D'EMPLOI



Les Archives de l'Etat/CegeSoma recrutent actuellement :

Une ou un docteur en Histoire (h/f/x) dans le domaine « Archives et histoire de la politique étrangère de la Belgique » (programme FED-tWIN). En termes de recherche fondamentale, l'objectif principal du projet BEMULTILAT est de réévaluer l'histoire de la politique étrangère belge à travers le prisme du multilatéralisme, tant comme concept politique applicable sur une longue période (1830-1960) que comme grille d'analyse des engagements internationaux de la Belgique. Le projet vise également à préparer et à accompagner le transfert physique des archives diplomatiques belges, du SPF aux Archives de l'État.

La personne engagée sera intégrée dans la direction opérationnelle 4 (CegeSoma) des Archives de l'État. Elle sera amené à travailler en archives à Liège ainsi qu'aux différents sièges des Archives de l'État situés à Bruxelles.

[Consultez l'offre d'emploi.](#)

Autres actualités

[Bourses de recherche postdoctorale pour les chercheurs ukrainiens](#)

[Une acquisition unique : les photos de "Müller-Schönhausen".](#)

[13-14 décembre 2022 : Assemblée générale des partenaires d'EHRI-PP au CegeSoma](#)

[Spirou dans la tourmente de la Shoah](#)

[Lancement d'un double appel à candidats pour les bourses EHRI-Conny Kristel – Programme 2023](#)

[TROIS QUESTIONS À ... Léo Baudelet,](#)

[Belgium WWII – nouveaux contenus](#)

[Des nouvelles du projet Wikibase Résistance](#)

[Journée d'étude sur la Résistance aux Archives de l'Etat à Liège](#)

[Participez à une enquête scientifique :](#)

[Parution d'un nouveau numéro de la RBHC \(2022-3\)](#)

Enquête : la SNCB et les déportations durant la Seconde Guerre mondiale

© CegeSoma | Square de l'Aviation 29, 1070 Anderlecht | 02 556 92 11

"Oorlogscafés" : Collaboration et répression en Flandre

Un nouveau format de conférences à destination du grand public

Seconde Guerre mondiale [Conférence](#)



Koen Aerts (UGent/Archives de l'Etat-CegeSoma) et **Bruno De Wever** (UGent) viennent de lancer le 24 novembre à Gand un nouveau format de conférence intitulé "**Oorlogscafés**".

Les partenaires de cette initiative sont le *Davidfonds* et les Archives de l'État-CegeSoma.

L'objectif de ce format de rencontres est de transmettre au grand public, dans un cadre plus informel, les connaissances et les idées issues de la recherche scientifique sur la collaboration et la répression.

En s'inscrivant en ligne, les personnes intéressées ont **accès à une vingtaine de webinaires de 10 minutes maximum sur les thèmes de la collaboration et de la répression**.

Cette inscription offre également la possibilité de poser à l'avance des questions en ligne, auxquelles il sera répondu lors de la rencontre informelle. Les "**Oorlogscafés**" seront organisés dans chaque province flamande.

-> Vous pouvez vous inscrire via ce lien : <https://www.davidfonds.be/zoekresultaten?q=oorlogscaf%C3%A9>

-> Vous trouverez de plus amples informations ici : <https://view.publitas.com/davidfonds/het->

Merci aussi d'accorder toute votre attention à l'enquête scientifique sur la Seconde Guerre mondiale que cette série de conférences contribue à soutenir. Lien vers l'enquête : <https://forms.gle/X49BRr5Mc3z1jKPE9>



24/11/2022 - 19:30 – 24/04/2023 - 21:30

Dates et lieux des 'Oorlogscafés':

Jeudi 24 novembre 2022 de 19h30 à 21h30 - NTGent, Sint-Baafsplein 17, 9000 Gent

Mardi 13 décembre 2022 de 19h30 à 21h30 - De Steenberg, Spechtenlaan 9, 3080 Tervuren

Mercredi 8 février 2023 de 14h00 à 16h00 - Borrelhuis, Witte Nonnenstraat 28, 3500 Hasselt

Jeudi 16 février 2023 de 19h30 à 21h30 - De Basiliek, Trooststraat 22, 2650 Edegem

Jeudi 9 mars 2023 de 14h00 à 16h00 - ZoWe Vormingscentrum, Barrièrestraat 2 D, 8000 Brugge

Lundi 24 avril 2023 de 13h15 à 16h00 - Algemeen Rijksarchief 2 - depot Joseph Cuvelier, Hopstraat 26-28, 1000 Brussel

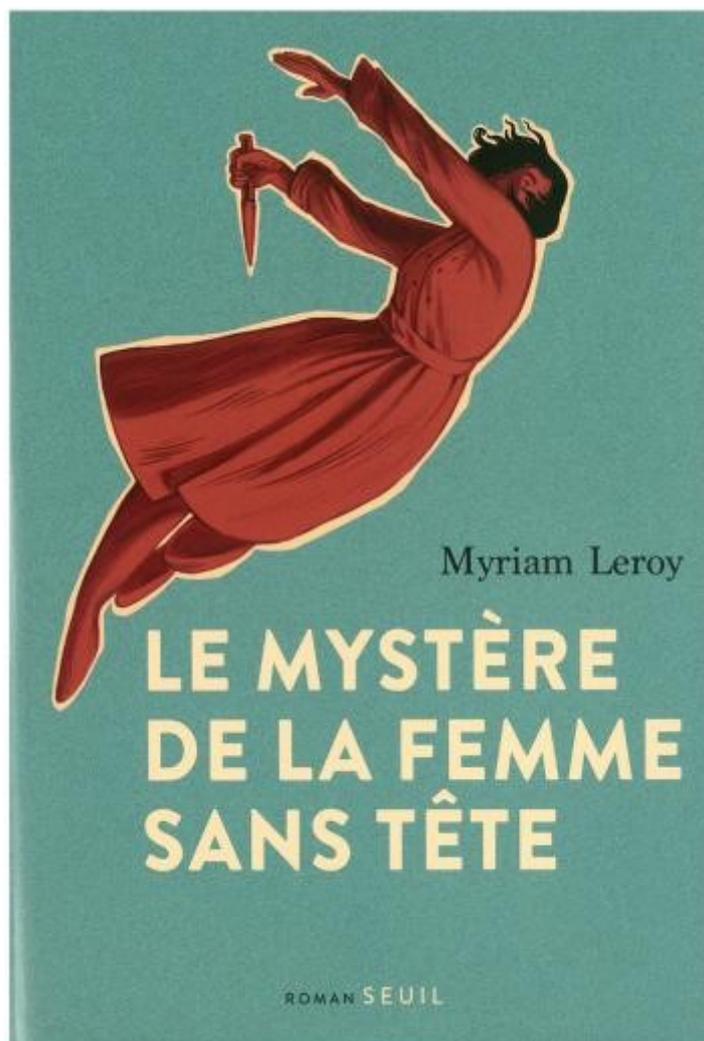
MOTS CLÉS

[collaboration](#) [répression de la collaboration](#)

Le mystère de la femme sans tête

Rencontre d'Histoire publique du CegeSoma (2023-2)

Seconde Guerre mondiale [Conférence](#)



Conférence-débat avec, en invitée, Myriam Leroy.

Un entretien mené par Chantal Kesteloot.

Un jour glacial de décembre 2020, la journaliste et autrice Myriam Leroy décide de braver les règles du confinement et de flâner au cimetière d'Ixelles. Très vite, son regard est attiré par une tombe sur laquelle est gravé un nom de femme morte en 1942, et le mot « décapitée ». Elle a été la première femme venant de Belgique à subir ce sort durant la Seconde Guerre mondiale.

Débutent alors une enquête aux résonances intimes, pleine d'impasses et de rebondissements, qui donnera naissance à un livre paru le 6 janvier 2023 au Seuil, « Le mystère de la femme sans tête ». Cette femme s'appelait Marina Chafroff. Elle est allée à la mort volontairement, pour sauver 60 otages que les nazis menaçaient d'exécuter. Elle est ensuite tombée dans l'oubli, alors qu'elle aurait pu faire l'objet d'un culte. A grand renfort de fiction et d'intuitions, Myriam Leroy lui redonne vie, répare son invisibilisation, et allume un feu de révolte.

Entre histoire et fiction, le CegeSoma a souhaité ouvrir le dialogue à l'occasion de la parution du roman de Myriam

Leroy. Que peut la fiction et ne permet pas l'histoire ? Comment les deux approches peuvent-elles se compléter ? Comment Myriam Leroy s'y est-elle prise pour nous révéler ou imaginer tant de facettes de la mystérieuse Marina ? En quoi cet engagement résistant nous interpelle-t-il aujourd'hui ? Et pourquoi Marina est-elle effectivement tombée dans l'oubli après la guerre ?

Tels sont quelques-uns des aspects qui seront évoqués lors de cette rencontre. Le dialogue sera mené par Chantal Kesteloot, responsable de l'histoire publique au CegeSoma.



Myriam Leroy, journaliste (UCL) a enseigné l'écriture de presse. Journaliste freelance pour la presse écrite en Belgique francophone, mais aussi en radio et en télévision, elle est l'auteure de chroniques humoristiques. Elle écrit et réalise des podcasts ('Madame', 'Tapis bleu', 'La poupée russe'...), des pièces de théâtre ('Cherche L'amour', 'Sisters', 'ADN' au TTO), des documentaires ('#SalePute') et surtout, des romans: 'Ariane' (2018), a été finaliste du prix Goncourt du premier roman, 'Les yeux rouges' (2019), sélectionné pour le prix Médicis est devenu une pièce de théâtre en 2021. Elle travaille actuellement au scénario d'une série télévisée (RTBF).



Chantal Kesteloot est en charge de l'histoire publique au CegeSoma/Archives de l'État. Elle s'intéresse particulièrement au phénomène des commémorations et à la place du passé dans l'espace public dans ses dimensions odonymiques. Elle coordonne le site internet [Belgium WWII](#). Elle est l'auteure de diverses publications, dont 'Quand l'image fixe la mémoire. La Résistance et les photos de presse (septembre 1944 - mai

1945)' paru en 2022 dans la RBHC.



22/02/2023 - 12:30 - 14:00

INFORMATIONS PRATIQUES :

Où ?: Salle de conférence du CegeSoma, Square de l'Aviation 29 – 1070 Bruxelles

Quand ?: Mercredi 22 février 2023 (12.30 – 14.00)

Inscription obligatoire : isabelle.ponteville@arch.be ou 02.556.92.11

N'hésitez pas à vous faire accompagner !

Langue(s) principale(s)

Français

© CegeSoma | Square de l'Aviation 29, 1070 Anderlecht | 02 556 92 11



Des passions cachées ? Les archives de la justice militaire et leurs modalités de consultation

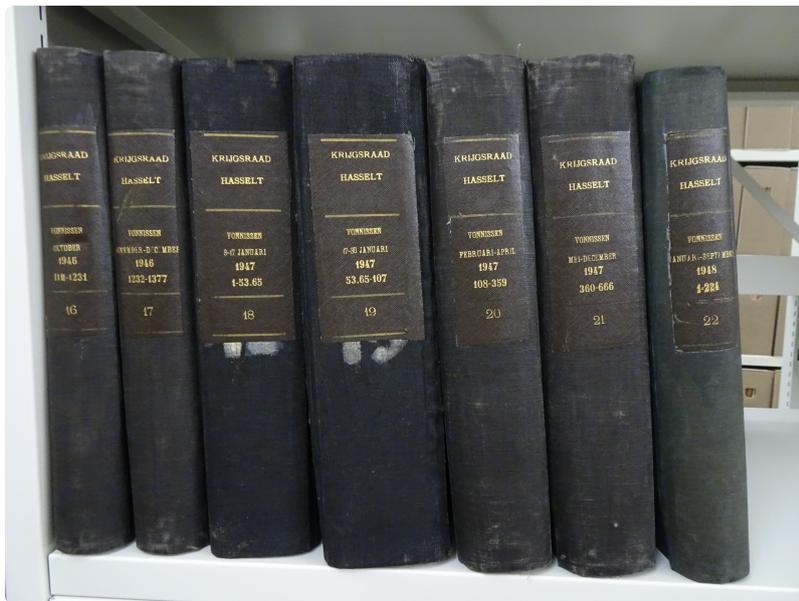
Les archives de la justice militaire sont d'une grande importance scientifique et sociétale. Au cours des cinq dernières années, les Archives de l'État ont traité plus de 1 400 demandes d'accès à ces archives. Dans un récent article pour *META. Tijdschrift voor bibliotheek & archief*, l'archiviste [Johannes Van De Walle](#) (Archives générales de l'État 2 - Dépôt Joseph Cuvelier), évoque l'histoire mouvementée de ces archives et leurs modalités de consultation.

L'appellation "archives de la justice militaire" recouvre toutes les archives émanant des juridictions militaires belges. En règle générale, ces tribunaux extraordinaires sont compétents pour juger les militaires, mais dans certaines circonstances, leur compétence peut être élargie. C'est le cas après la Seconde Guerre mondiale, lorsque le gouvernement belge de Londres décide de confier le procès des collaborateurs aux tribunaux militaires. 21 auditorats militaires locaux sont alors créés à un rythme effréné. Ils procéderont à l'ouverture de plus de 400 000 dossiers : dans un peu plus de 57.000 cas, des poursuites seront engagées; et la Cour militaire rendra 18.126 jugements en appel.

Depuis 2018, les Archives de l'État sont chargées de conserver les archives des auditorats militaires, des conseils de guerre, de la Cour militaire et de l'auditorat général. A côté de séries volumineuses de dossiers de documentation et de renseignement sur base desquels il est possible de reconstituer la politique en matière de poursuites pénales, il s'agit de quelque 500.000 dossiers judiciaires relatifs à des affaires individuelles. Ces dossiers sont essentiels pour l'étude de la collaboration et de la répression d'après-guerre, non seulement pour les historiens, mais aussi pour les nombreux citoyens qui cherchent à en savoir plus sur le passé de leur famille pendant la guerre.

Actuellement, toute personne souhaitant consulter un dossier judiciaire de la justice militaire doit introduire une demande motivée au Collège des procureurs généraux. Le droit d'accès dépend de l'identité du demandeur : les membres de la famille et les chercheurs liés à une université ou à une institution de recherche reconnue peuvent se voir accorder le droit d'accès sous certaines conditions.





Les jugements liés au Conseil de Guerre d'Hasselt, un accès essentiel pour retrouver les dossiers de justice de cette période.

L'histoire de la politique de consultation a connu un parcours erratique. Les historiens qui, dès le début des années 1960, ont insisté pour obtenir l'accès aux dossiers judiciaires n'ont jamais obtenu de réponse de l'auditeur général, John Gilissen. Els De Bens, qui a défendu sa thèse sur la presse quotidienne pendant l'occupation allemande à l'université de Gand en 1972, a été la première à se voir accorder l'accès à ces dossiers, et ce, après avoir confronté Gilissen au fait que de nombreux documents confisqués contenus dans les dossiers étaient librement consultables à l'étranger. La publication de sa recherche un an plus tard a déclenché une avalanche de polémiques et de questions parlementaires. La question de l'ouverture à la recherche des

dossiers de la répression était fortement liée à la question alors très actuelle de l'amnistie. Il existait également une prise de conscience croissante au sein de l'auditorat général que tôt ou tard, les dossiers devraient être divulgués. Le rapport d'une réunion des auditeurs militaires datant de mai 1972 indique que "la majorité de la nation a reconnu l'importance de l'accès libre. [...] La question est de savoir si l'on va répondre ou non à un besoin apparemment irrépressible d'informations objectives, en tout cas aussi complètes que possible, d'une compréhension plus juste - avec le recul du temps et une approche moins émotionnelle - des événements de la guerre". Pour la première fois, la porte des archives de la justice militaire s'entrouvrait. Au cours des années suivantes, de plus en plus de chercheurs et de proches ont profité de cette ouverture, et peu à peu, l'auditorat général s'est départi de sa méfiance.

Il faudra cependant attendre 1996 pour que la politique de consultation soit pour la première fois définie par des critères objectifs, avec pour conséquence, un durcissement considérable des conditions de consultation. Dans une circulaire, l'auditeur général Minne affirmait alors qu'une politique de consultation plus restrictive devait "éviter que l'ordre public ne soit troublé par l'octroi d'un accès à certaines archives judiciaires, qui, en cas d'utilisation perfide, pourrait raviver certaines passions cachées". Il est frappant de constater qu'en 1996, il a été jugé nécessaire de protéger encore davantage les dossiers, un quart de siècle après que le sommet de la justice militaire ait décidé que l'accès des archives au public était finalement inévitable. Il n'est pas improbable que cette démarche soit intervenue en réaction à la révision du procès d'Irma Laplasse, femme condamnée à mort par la Cour militaire en 1945 et considérée par les partisans de l'amnistie comme un symbole d'une répression injuste.

En 2010, les Archives de l'État ont conclu un accord de principe avec le SPF Justice au sujet du déménagement des archives vers les Archives générales du Royaume 2 - Dépôt Joseph Cuvelier. Depuis le début de l'année 2018, ce n'est plus le personnel administratif du Collège des procureurs généraux mais les archivistes des Archives de l'État qui sont chargés de gérer les archives de la justice militaire. Au cours des quatre dernières années, plus de 1.400 demandes de consultation ont été traitées de cette façon. Les Archives de l'État plaident en faveur d'une réglementation durable, transparente et démocratique de la politique d'accès à ces archives. Plus de 75 ans après la fin de la guerre, la société y a droit.

[L'article complet peut être lu sur le site internet de META.](#)

Pour obtenir davantage d'informations sur les archives de la justice militaire ou si vous souhaitez consulter un dossier spécifique, veuillez contacter les Archives générales du Royaume 2 - Dépôt Joseph Cuvelier via cette adresse e-mail :

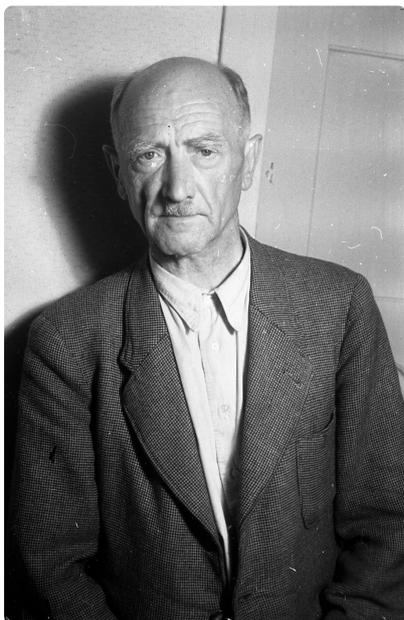
agr_ar_2@arch.be

© CegeSoma | Square de l'Aviation 29, 1070 Anderlecht | 02 556 92 11

Une acquisition unique : les photos de "Müller-Schönhausen".



Début 2020, le CegeSoma faisait l'acquisition d'un fonds d'archives assez remarquable : les archives photographiques personnelles de Rudolf Müller (1893-1968), transmises par son fils, Peter. Les 133 enveloppes avec négatifs (format 24x36 mm), soit au total plus de 4.500 photographies (!) de la période 1940-1948, sont désormais inventoriées.



Autoportrait de Rudolph Müller

Rudolf Müller (de son nom d'artiste : Müller-Schönhausen), s'intéresse déjà à la photographie alors qu'il est encore écolier. Après la Première Guerre mondiale, il effectue des études à la *Lehr- und Versuchsanstalt für Photographie, Chemigraphie, Lichtdruck und Gravüre* à Munich, puis travaille comme photographe indépendant. De 1927 à 1937, il est professeur dans son Alma Mater entretemps devenue la *Bayerische Staatslehranstalt für Photographie*. Pendant cette période, Müller rejoint les *SA*, pour lesquels il travaille également en free-lance, et le *NSDAP*.

En septembre 1940, il est chargé par l'*Oberkommando der Wehrmacht* de faire, en France, le portrait des soldats allemands qui ont reçu la croix de chevalier de la croix de fer - l'OKW souhaitait en effet publier un album photographique de prestige reprenant les titulaires de la croix de chevalier. Au cours des années suivantes, Müller fait la navette avec sa propre voiture de service (une Ford V8), son chauffeur et son assistant technique entre le Nord de la France et la Belgique, et son atelier à Berlin. En 1943, comme le vent tourne pour l'Allemagne nazie, il est à nouveau appelé sous les armes.

Müller détruit en 1945 les négatifs et les tirages de ses photos officielles par crainte de l'avancée des armées soviétiques. Mais en tant que photographe passionné et talentueux, il a également réalisé pour son propre compte durant ses missions de nombreux portraits, paysages, scènes de la vie quotidienne et photographies artistiques plus abstraites. Ce qui en a été conservé est maintenant au CegeSoma.

Les photographies de Müller-Schönhausen montrent non seulement des routes interminables ou des paysages du Nord de la France et de la Belgique, mais aussi les traces tangibles des guerres mondiales (monuments commémoratifs officiels et improvisés, sépultures de guerre, vestiges de batailles), l'atmosphère dans les territoires occupés et la vie citadine entre autres à Paris et Bruxelles. La 'Ville-Lumière' surtout a exercé un attrait particulier sur le photographe, comme en témoignent les photos des hauts lieux touristiques, des grands boulevards, de la vie nocturne, des bouquinistes le long de la Seine, ...



Müller montre ses photos à des militaires allemands, environs de Bordeaux, (3119, nr. 76) (c) Peter Müller



Publicité pour le Cabaret russe 'Kremlin' à Bruxelles (3119, nr. 30) (c) Peter Müller

[L'inventaire de ce magnifique dossier d'archives peut être téléchargé dès maintenant](#) et est [disponible via notre catalogue d'archives.](#)

P.S. Vous disposez également de documents d'archives (photos, lettres, journaux personnels, archives d'associations, etc.) relatifs aux conflits du XXe siècle ? Vous souhaitez qu'ils soient préservés pour les générations futures?

[N'hésitez pas à nous contacter !](#)

Autres actualités

[Bourses de recherche postdoctorale pour les chercheurs ukrainiens](#)

[13-14 décembre 2022 : Assemblée générale des partenaires d'EHRI-PP au CegeSoma](#)

[OFFRE D'EMPLOI](#)

[Spirou dans la tourmente de la Shoah](#)

[Lancement d'un double appel à candidats pour les bourses EHRI-Conny Kristel – Programme 2023](#)

[TROIS QUESTIONS À ... Léo Baudelet,](#)

[Belgium WWII – nouveaux contenus](#)

[Des nouvelles du projet Wikibase Résistance](#)

[Journée d'étude sur la Résistance aux Archives de l'Etat à Liège](#)

Participez à une enquête scientifique :

Parution d'un nouveau numéro de la RBHC (2022-3)

Enquête : la SNCB et les déportations durant la Seconde Guerre mondiale

© CegeSoma | Square de l'Aviation 29, 1070 Anderlecht | 02 556 92 11